

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, session 2023, dans les académies de NANTES et RENNES.

Le président de l'Université d'Angers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de LIMOGES, NANTES, ORLEANS-TOURS, POITIERS et RENNES, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2023, dans les académies de NANTES et RENNES :

Madame BLON Nadège, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université d'Angers, Angers.
Monsieur DALLÉRAC David, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, Université d'Angers, Angers.

Madame DURAND Sophie, maître de conférences de classe normale, experte, Université Paris Saclay, Orsay.

Monsieur GUERROUACHE Mohamed, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Creteil.

Monsieur LE BOULAIRE Nicolas, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Lycée Jean Perrin, Rezé.

Madame LETELLIER Frédérique, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, suppléante, Université d'Angers, Angers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Angers , le 15 mai 2023